

INSTITUT DES MÉTIERS DE LA SANTÉ PROGRAMME DE FORMATION DÉELIVRANT UN DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER ANESTHÉSISTE

PROCEDE ENTREE EN FORMATION

MAJ LE: 09/092021

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation est de former un IADE responsable, réflexif et autonome et particulièrement compétent dans le domaine des soins

- en anesthésie lors des périodes pré, per et post-interventionnelles,
- d'urgences
- de réanimation.

DUREE DE LA	
FORMATION	
	Droits d'inscriptions : 248€
24 mois consécutifs	Frais de scolarité :
	-5600€ pour les professionnels pris en charge par l'employeur du secteur privé ou public
	-1700€ sans prise en charge ou bénéficiaire de Pôle emploi
	Contribution vie étudiante et de campus (Cvec) : 91€

PREREQUIS NECESSAIRES POUR INTEGRER LA FORMATION

□ NON

a OII

- 1. -être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier, justifier de 2 années minimum d'exercice en équivalent temps plein et réussir les épreuves de sélection d'admissibilité et d'admission,
- 2. ou être titulaire d'un diplôme de sage-femme,
- 3. ou avec la validation de la troisième année du second cycle des études médicales,
- 4. ou être titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier et d'un diplôme universitaire reconnu au grade master.

MODALITES D'ADMISSION A LA FORMATION

1. Par un concours d'entrée:

Les épreuves de sélection :

- a. une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité de deux heures permettant d'évaluer les connaissances professionnelles et scientifiques du candidat en référence au programme de formation du diplôme d'Etat d'infirmer ainsi que ses capacités rédactionnelles.
- b. **une épreuve orale d'admission** permettant d'apprécier les capacités du candidat à décliner un raisonnement clinique et à gérer des situations de soins, à analyser les compétences développées au cours de son expérience professionnelle, à exposer son projet professionnel et à suivre la formation.
- 2. <u>Par sélection sur dossier et entretien par un jury</u>: pour les titulaires d'un diplôme de sage-femme, d'une validation de la troisième année du second cycle des études médicales et d'un diplôme d'Etat d'infirmier et d'un diplôme universitaire reconnu au grade master.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

1. Les modalités pédagogiques des enseignements : Référentiel de formation Annexe III chapitre 5.1

En fonction de la maquette de formation et du projet pédagogique de l'école, durant les quatre semestres, les enseignements théoriques sont répartis en :

- Cours Magistraux (CM),
- Travaux Dirigés (TD),
- Travail Personnel Guidé (TPG)
- Travail Personnel complémentaire en Autonomie (TPA),
- Stages pour les enseignements cliniques.

2. Les moyens pédagogiques innovants:

L'école d'Infirmiers anesthésistes est dotée de ressources humaines compétentes, de matériels et technologies permettant de proposer :

- De travaux dirigés,
- De travaux pratiques,

- De classe inversée,
- De classe virtuelle en distanciel (outil ZOOM Pro),
- Une plateforme pédagogique (E-Noticia),
- Des séances de Simulation en Santé (basse et haute-fidélité technologie),
- Des séquences pédagogiques en E-learning,
- De séquences de formation par la validation de MOOC.

MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION

1. Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est l'accompagnement des étudiants ayant pour but de faciliter l'intégration des savoirs. Il permet d'identifier les besoins des étudiants et de les formaliser par un contrat pédagogique. Ce suivi est effectué au cours de la formation par les cadres formateurs de façon individuelle et/ou collective à l'initiative du formateur ou à celle de l'étudiant.

Il est réalisé dans différentes situations :

- ✓ Suivi avec un formateur référent selon une répartition institutionnelle et à la demande de l'étudiant et du formateur.
- ✓ Bilans de stage, de séquence d'enseignements ;
- ✓ Suivi de la progression du niveau d'acquisition des compétences des étudiants à travers les examens de validations théoriques et cliniques ;
- ✓ Analyses de situations cliniques ;
- ✓ Guidances et accompagnement dans l'élaboration du mémoire professionnel.

2. Les évaluations

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits « European Crédit Transfert System » (E.C.T.S.). Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de 30 crédits par semestre de formation.

La validation des enseignements cliniques :

« Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent d'une part, la validation totale ou partielle de compétences et, d'autre part, renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé », justifiée par une argumentation précise et factuelle. »

Référentiel de formation Annexe III 6.7 : évaluation des compétences en stages

<u>La validation des unités d'enseignements théoriques</u> est réalisée par la réussite aux épreuves semestrielles écrites et /ou orales en présentiel et/ou en distanciel.

INDICATEURS DE RESULTAT

Le taux de satisfaction global sur la formation pour les étudiants de la promotion 2018-2020 est de 100%. Le taux de réussite en 2020 est de 97% pour 35 étudiants, 34 diplômés IADE et 1 suspension de formation.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'IADE peut exercer :

- -au bloc opératoire: salle d'intervention et SSPI (activité majoritaire),
- -réanimations,
- -pré hospitalier: urgences et SMUR,
- -missions de formation,
- -missions humanitaires.

ACCESSSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation.

Pour plus de renseignements l'accès à la formation, vous pouvez contacter : Mme HERNANDEZ-SAGE Christine, Cadre Supérieur de Santé IADE et Responsable pédagogique de l'école d'infirmiers anesthésistes du CHU de Bordeaux.

CONTACTS

ÉCOLE D'INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

Institut des métiers de la santé Hôpital Pellegrin 19, rue Francisco Ferrer 33076 BORDEAUX

LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Madame HERNANDEZ-SAGE Christine

Cadre Supérieur de Santé paramédical IADE

Ligne directe de téléphone : 05 57 82 19 97 poste : 15350

Mail: christine.hernandez@chu-bordeaux.fr

L'ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE : Secrétaire

Ligne de téléphone directe : 05 56 79 55 83 poste 95583

sec-ecole.iade@chu-bordeaux.fr